



RÈGLEMENT

Chaque enfant est présent à la colonie **dès le début et ne la quitte pas avant la fin**. Nous demandons aux parents de ne pas faire exception à cette règle.

Visites : Les parents sont conscients qu'il n'est pas permis de monter durant le séjour pour trouver son enfant ni de lui téléphoner.

Paquets : Prière de ne rien envoyer !

Désistement :

- Pour tout désistement, une dédite de Fr. 50.- sera perçue pour frais de dossier. Si aucun remplaçant n'est trouvé, l'entier du prix du séjour sera demandé.
- Tout désistement doit être annoncé à la personne responsable des inscriptions : inscription@colonie.ch ou 079/544.84.51
- S'il y a désistement d'un enfant pour raison de santé, nous vous demandons un certificat médical et un versement correspondant au tiers de la pension totale.
- Pour tout autre désistement, nous demandons le paiement intégral de la pension.
- En cas de départ en cours de séjour, pour cause de maladie et d'accident, nous retiendrons le prix de la pension des jours passés en colonie, plus un tiers de la pension des jours restants.
- En cas de départ pour raison d'ennui, aucun montant ne sera ristourné.
- Si un enfant devait perturber le bon fonctionnement du séjour, il sera alors renvoyé et ses parents viendront le chercher. Il n'y aura aucun remboursement de l'inscription.

Divers :

- Tous jeux électroniques, montres connectées, natel, baladeur, mp3, etc... seront confisqués au début du camp.
- Des photos souvenirs de camp (sans nom ni prénom) figureront sur notre site internet et/ou sur notre compte facebook ou instagram. Si des photos de votre enfant vous posent problème, merci de nous le communiquer afin que nous puissions les retirer rapidement.
- Les enfants qui mouillent leur lit ne sont pas acceptés.

NOUVEAUTÉ !

- En inscrivant votre (vos) enfant(s), vous devenez membre-ami de notre association. Vous recevrez une invitation à notre Assemblée Générale ainsi qu'une proposition de cotisation de 30.- afin de continuer de soutenir notre association.

Adresse postale : Colonie de vacances « Les Écureils »
Les Sciernes-d'Albeuve
1669 Albeuve

Assurance : Chaque enfant possède sa propre assurance maladie-accident.